

# SOREPLASTIC S.A.

Société de Recyclage de Plastiques

Route de Beausaint, 3B  
B-6971 Champlon (Tenneville)  
Belgique

Tél: +32-84-31 63 13    Fax: +32-84-44 47 86

[vincent@soreplastic.com](mailto:vincent@soreplastic.com)

Ing. Vincent Sciascia

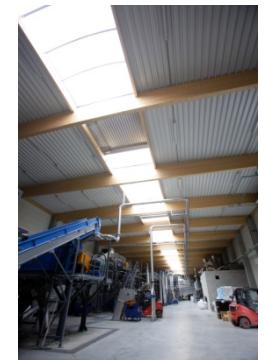
# Soreplastic SA

Date de création: 26 -02-2010

Ses actionnaires:

AIVE – IDELUX  
SRIW-Environnement  
Gibelpласт S.A  
W.B. Tan

Investissement de 10 millions EUR.



# Points marquants

Capacité de l'entreprise: 20 000 T/an

Ligne de production, traitement 100% LLDPE

Nouveau grade de plastique recyclé  
(première)

Ratio énergétique (KWH / Kg de plastique) un des plus bas au monde.

Synergie avec le site de recyclage de Tennevile (utilisation de l'eau chaude, recyclage des eaux traitées par la station de recyclage du site, le CET, etc..)



# PROCESS

La ligne de traitement:

Broyage primaire,  
Prélavage,  
Séparation des lourds,  
Broyage,  
Lavage,  
Séchage,  
Extrusion,  
Granulation.



# DISPONIBILITE DE FILM AGRICOLE

Pays	Enrubannage/ Stretch Wrap	Ensilage / Silage	Petit Tunnel/ low tunnel	Couvre sol / Mulch	Serre/Green House	Total
	T x 1000	T x 1000	T x 1000	T x 1000	T x 1000	
Allemagne	40	20	30	35	10	135
Autriche	5	3	2	1	0	11
Belgique	5	3	1	2	0	11
Danemark	4	3	2	3	0	12
Espagne	15	5	15	35	60	130
France	8	20	7	10	20	65
Gréce	1	1	13	6	2	23
Irlande	22	1	1	1	0	25
Italie	15	5	20	30	60	130
Norvège	8	1	0	1	0	10
Pays Bas	7	7	1	1	0	16
Pologne	20	10	10	10	0	50
Portugal	1	1	1	5	5	13
Suède	8	1	1	2	0	12
UK	55	7	4	20	4	90
Total par type	214	88	108	162	161	733

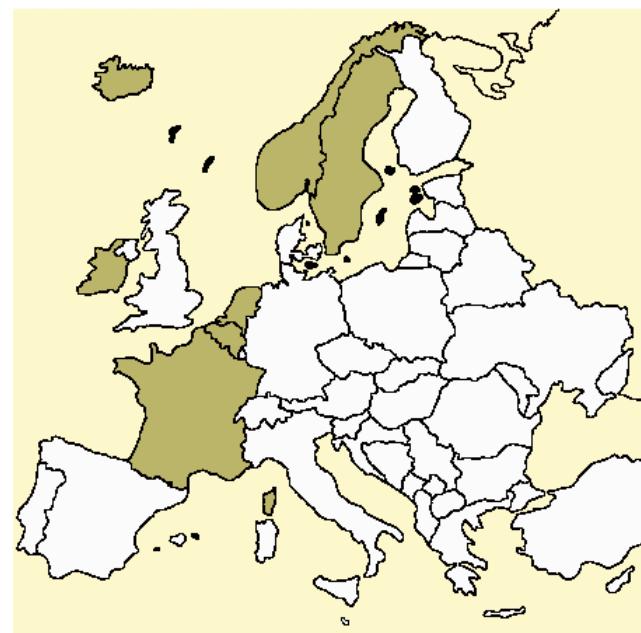
## Installations de recyclage de film agricole en Europe

Il y a plus de 35 installations de recycleurs en Europe avec une capacité de plus de 8000T par an de granules



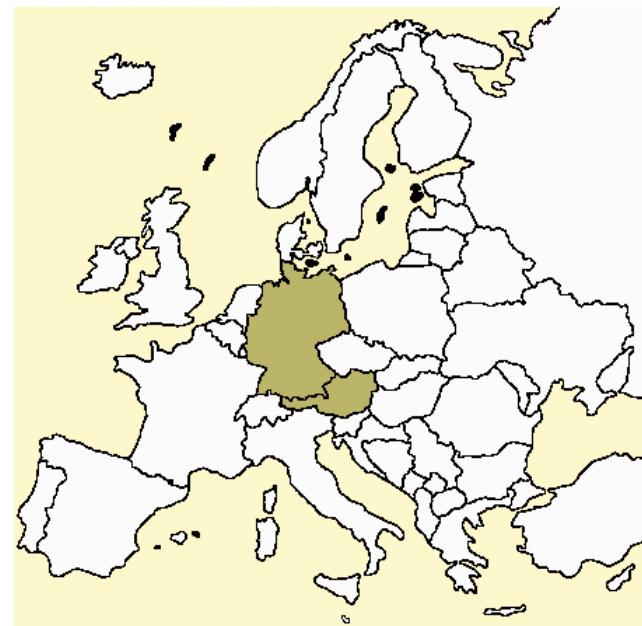
## Ratios pour le recyclage mécanique des plastiques agricoles

Belgique, Irlande,  
Islande, Norvège,  
Pays-Bas et la Suède  
ont le plus haut ratio  
de recyclage, plus de  
50%



## Ratios pour le recyclage mécanique des plastiques agricoles

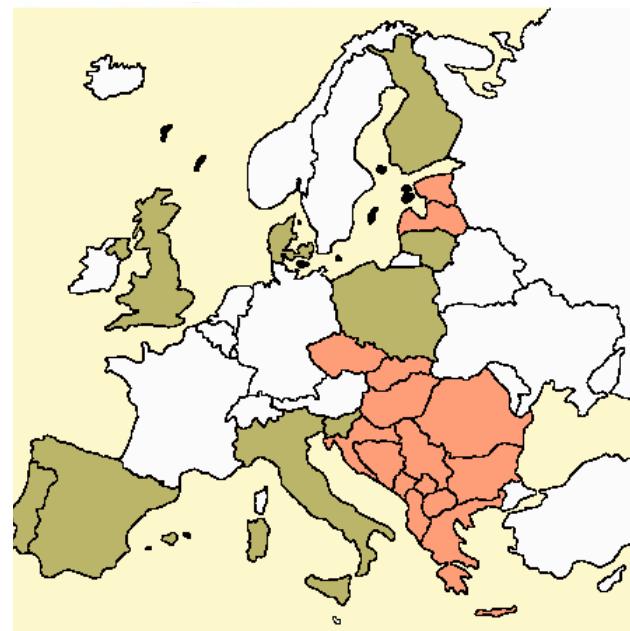
Allemagne et Autriche  
ont un ratio entre  
33% et 50%



## Ratios pour le recyclage mécanique des plastiques agricoles

9 pays ont un ratio de recyclage entre 10 et 33%

11 pays ont un ratio de recyclage inférieur à 10%



## Législation et régulation

Pas de législation spécifique européenne pour les films agricoles (voir emballage),  
Certains pays ont une interdiction de mise en décharge pour les plastiques,  
Les accords volontaires pour la collecte,  
Pas d' obligation pour les agriculteurs de recycler leurs films plastiques,  
Instaurer une obligation de recyclage semblable à la législation sur l' emballage (Valipac-Fost+),  
Système de récupération des emballages de pesticides.

## Les faits

La consommation en plastique dans le secteur agricole dans les pays de l'UE 27, plus la Norvège et la Suisse, est supérieure à 1.000.000 tonnes par an. Dans les 5 ans avenir, il n'est pas prévu de diminution significative ;

Chaque année, la production totale des déchets plastiques agricoles (+contaminants) dans les pays de l'UE 27 plus la Norvège et la Suisse génère plus de 1.400.000 tonnes;

Il n'existe pas de législation européenne pour la collecte ou le recyclage des déchets plastiques agricoles;

Le film agricole représente 2/3 du total des déchets;

LDPE et LLDPE sont les polymères les plus communs (flux monomères);

Le ratio global de recyclage mécanique des déchets plastiques agricoles pour 27 pays de l'UE plus la Norvège et la Suisse est inférieur à 22%.